

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs de l'EEIGM pour diverses prestations sont fixés comme suit :

Prestations	Prix HT
Analyses 5 barres Fe99	461,60 €
ANALYSE CHIMIQUE DE 2 POUDRES EN GRAPHITE	790,51 €
ANALYSE METALLOGRAPHIQUE D'UNE LIGNE BRASEE	996,07 €
ANALYSE DE ROULEMENTS DEGRADES EN SERVICE - phase 2	877,99 €
BRASAGE D'ASSEMBLAGES CUIVRE / INOX ET CUIVRE / CUIVRE POUR APPLICATIONS ULTRA-VIDE	6150,00 €
BRASAGE DE DEUX SONDES AERONAUTIQUES DE REFERENCE PT8F	959,84 €
TRAITEMENT THERMOCHIMIQUE D'ALUMINISATION EN PHASE VAPEUR DE SONDES AERONAUTIQUES	1509,55 €
TRAITEMENT THERMOCHIMIQUE D'ALUMINISATION EN PHASE VAPEUR DE SONDES AERONAUTIQUES	1625,32 €
BRASAGE SOUS VIDE DE 12 ASSEMBLAGES CONSTITUES DE TRESSES ET DE BLOCS EN CUIVRE OFHC	360,00 €
BRASAGE SOUS VIDE DE 12 ASSEMBLAGES CONSTITUES DE TRESSES ET DE BLOCS EN CUIVRE OFHC	1900,04 €

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'EEIGM et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 3 juin 2024



Hélène BOULANGER